

GIBIMIX L

Supplément Nutritionnel Volailles et oiseaux Gibier

Objectifs Nutritionnels :

Atténuation des réactions au stress

Indications :

Complexe de vitamines et d oligo-éléments particulièrement indiqué pour le soutien des performances zootechniques, croissance, immunité, emplumement.

Ingrédients :

Vitamines, Minéraux, Acides Aminés,
Substances aromatiques et apéritives.

Composition au litre :

Vitamine A	10 000 000 UI	Vitamine B1	1 000 mg	Fer (Sulfate)	1 000 mg
Vitamine D3	200 000 UI	Vitamine B2	2 000 mg	Zinc (sulfate)	1 000 mg
Vitamine E	20 000 mg	Vitamine B6	400 mg	Manganese	1 000 mg
Vitamine C	10 000 mg	Vitamine B3	1 000 mg	Cuivre (sulfate)	100 mg
Vitamine K3	3 000 mg	Sélénium	450 mg		

Mode Emploi :

GIBIMIX L s emploie dans l eau de boisson à 1 ml par litre pendant 5 jours.

● Oiseaux en démarrage :

1ml par litre pendant 5 jours dès le 10^{ème} jour à l enlèvement des gardes.

● Oiseaux en cours d'élevage :

1 ml par litre pendant 5 jours au moment des interventions d élevage et particulièrement en période de convalescence après des épisodes de pathologie ayant nécessité l'emploi de médicaments à activité anti-vitaminiques.

● Oiseaux en Reproduction :

1 ml par litre 2 jours toutes les 2 semaines pendant toute la ponte.

Recommandations Particulières

Bien agiter avant emploi. Reboucher après chaque utilisation et stocker au sec et à l'abri.

L utilisation de ce produit doit être mentionnée au registre d élevage.

Existe en bidon de 5 litres et 2 litres

GIBIMIX'L

FICHE SECURITE

(Selon directive 91/155/CEE corrigée du 27 Juillet 2001 par la Directive 2001/58/CE)

1) IDENTIFICATION

Nom du produit : GIBIMIX'L
Conditionnement : Pot en PET fluoré
Description : Supplément Nutritionnel pour volailles et gibiers à plumes
Distributeur Exclusif : Sarl ARTHAMES
22 rue de Morienne
37 230 FONDETTES FRANCE
Tel : + 33 2 47 42 02 24
Fax : + 33 2 47 49 94 54
N° d'appel d'urgence + 33 2 47 42 02 24

➤ Utilisation : Supplément nutritionnel liquide
Destiné aux oiseaux, volailles, et gibiers
(Pour plus de détails, se reporter à la fiche technique).

2) COMPOSITION - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Constituants nutritionnels :

Vitamines A-D3-E-C-K3-B2-B1-B6
Fer (sulfate)
Zinc (sulfate)
Manganèse (sulfate)
Sélénium (séléénométhionine)
Cuivre (sulfate)
Substances aromatiques et apéritives

Teneurs garanties au L:

Vitamine A.....	10 000 000 UI
Vitamine D3.....	200 000 UI
Vitamine E.....	20 000 mg
Vitamine C.....	10 000 mg
Vitamine K3.....	3 000 mg
Vitamine B2.....	2 000 mg
Vitamine B1.....	1 000 mg
Acide pantothénique.....	1 000 mg
Vitamine B6.....	400 mg
Fer (sulfate).....	1 000 mg
Zinc (sulfate).....	1 000 mg
Manganèse (sulfate).....	1 000 mg
Sélénium (séléénométhionine).....	250 mg
Cuivre (sulfate).....	100 mg
Substances aromatiques et apéritives.....	100 mg

3) IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette préparation, de par sa composition, n'est pas toxique.

4) PREMIERS SECOURS

Fiche sécurité

Ingestion : non toxique.

Contact avec la peau : nettoyage à l'eau et au savon.

Contact avec les yeux : laver abondamment à l'eau claire.

5) MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Non concerné

6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Pas de risque en cas de dispersion.

Effectuer un nettoyage approprié.

7) MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : -

pas de risque particulier.

Stockage :

A l'abri de la lumière, à température ambiante

Eviter l'exposition à de trop grandes variations de température.

Pas de produit de décomposition dangereux.

8) CONTROLE DE L'EXPOSITION PROTECTION INDIVIDUELLE

Pas de risque particulier.

9) PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Liquide
Couleur	: marron foncé
Odeur	: Arôme fruits
Densité	: 1 030 g/l
Ph	: 6

Point d'ébullition, éclair, inflammabilité, propriétés comburantes, explosives : sans objet

10) STABILITE ET REACTIVITE

Produit inerte.

11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Le produit, de par sa composition, n'est pas classé comme toxique.



12) INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucun risque chimique ni biologique.

13) CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : il n'y a pas de disposition communautaire ayant trait à l'élimination des déchets.

Emballage : en accord avec les dispositions locales ou régionales.

14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non concerné.

15) INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit conforme au décret n° 86-1037 sur la commercialisation des produits et substances destinés à l'alimentation animale et aux arrêtés suivants :

Arrêté du 14 Novembre 2000 concernant le non emploi de farines animales ou de protéines d'origine animale,

Arrêté du 16 mars 1989: teneurs maximales en produits et substances indésirables

Arrêté JO du 2 février 1997: étiquetage des OGM

16) AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée sur la fiche. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Création : mai 2004

Révision : août 2008